

Les governatori des régions italiennes (2/2).

Michaël Bardin

▶ To cite this version:

Michaël Bardin. Les governatori des régions italiennes (2/2).. La lettre d'Italie: Droit & politique italienne, 2013, 3, pp. 18-21. halshs-01464533

HAL Id: halshs-01464533 https://shs.hal.science/halshs-01464533v1

Submitted on 10 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Portrait

Les governatori des régions italiennes (2/2)

Suite et fin de nos portraits des présidents des régions italiennes.



MOLISE - Paolo Di Laura Frattura (51 ans) - Majorité: Pd (Partito Democratico). Né le 4 juillet 1962 à Campobasso dans la province du même nom, P. Di Laura Frattura est le fils d'un ancien président de la région, Fcrdinando Di Laura Frattura (président de 1988 à 1990). Diplômé en architecture de l'Université de Rome en 1989, il fonde, deux ans plus

tard, une société de conseil aux entreprises, Proter Srl. Dans les années suivantes, il poursuit diverses activités entreprenariales dans les secteurs de l'immobilier ou encore de l'énergie. Sa carrière politique commence en 2000, lors des élections régionales. Bien qu'il s'en défende aujourd'hui, c'est certainement en tant que candidat indépendant - mais proche de Forza Italia et de la Casa delle Libertà qu'il brigue, sans succès, une charge de conseiller régional. Le retour aux urnes, un an plus tard (après l'invalidation des résultats du scrutin de 2000 par le TAR de Molise, confirmée par le Conseil d'État) sera un nouvel échec malgré l'élection de Michele Iorio (qui restera président de la région jusqu'en février 2013). En 2003, il devient président de la Chambre de commerce de Campobasso et de l'Union des chambres de commerce de Molise (Unioncamere Molise). Jusqu'en 2009 (date à laquelle les mesures prises par la région en matière de santé éloignent les deux hommes), il est considéré comme proche de la majorité de centre-droit (PdL) du président Iorio. Il reste qu'en 2011, c'est bien aux primaires du centre-gauche que P. Di Laura Frattura participe afin d'être désigné candidat à l'élection présidentielle régionale. Ce revirement fera couler beaucoup d'encre, y compris dans les rangs du Pd, et le futur candidat ne manquera pas de minimiser l'intensité de ses liens avec M. Iorio. En septembre 2011, l'actuel président de la région affirmait même que « si un excommuniste comme Iorio, passé dans l'autre camp, a fait tous ces dommages, le parcours inverse ne peut qu'avoir de meilleures conséquences ». Finalement investi, P. Di Laura Frattura est opposé à M. Iorio lors du scrutin régional des 16 et 17 octobre 2011. Le président sortant l'emporte de 0,79% des votes, soit moins de 1.500 votes d'écart. Cependant, le 17 mai 2012, le TAR de Molise invalide l'élection après avoir constaté des irrégularités; décision que confirme le Conseil d'État le 29 octobre 2012. De nouvelles élections ont été organisées les 24 et 25 février 2013, c'est-à-dire en même temps que les élections parlementaires et P. Di Laura Frattura est largement élu avec plus de 44 % des votes. Grâce à son élection, il est devenu, d'office, membre de la Conférence État-Régions (comme tous les présidents des régions) et il est également viceprésident de cette dernière.



PlÉMONT - Roberto Cota (45 ans) - Majorité: Roberto Cota Presidente. Né le 13 août 1968 à Novare dans la province du même nom, R. Cota est marié et père d'une fille. La Stampa n'hésite pas à le décrire comme une « colombe dans le parti de Bossi, loin des accents souvent difficiles de ses

compagnons du parti ». Avocat pénaliste, diplômé de l'Université de Milan, il entre à la Ligue du Nord en 1990. D'abord secrétaire du parti dans la commune de Novara (1992-1993), il devient également conseiller municipal en 1993 et assesseur à la Culture jusqu'en 1997. Secrétaire provincial (1999) puis régional (2001) de la Ligue du Nord, il est élu conseiller régional en 2000 et devient président de l'assemblée régionale en mai de la même année. Il le restera jusqu'en 2005. Son destin politique devient, à cette période, également national puisqu'il est Sous-secrétaire d'État aux Affaires productives des gouvernements Berlusconi II (2001-2005) et Berlusconi III (2005-2006). Après la démission de ce gouvernement, il devient haut commissaire pour la lutte contre la contrefaçon. La même année, il est élu député et chaque fois réélu depuis cette date. Après les élections parlementaires de 2008, il devient chef du groupe de la Ligue du Nord à la Chambre des députés. Lors des élections régionales de mars 2010, il prend le meilleur sur la candidate sortante, Mercedes Bresso, avec une avance de seulement 0,42 % des votes. Malgré un différend et de longs mois d'attente (la validité de près de 12.000 votes était contestée), le Conseil d'État a finalement validé l'élection le 19 octobre 2010. Lors des dernières élections parlementaires de février 2013, comme à son habitude, R. Cota est réélu député mais il démissionnera immédiatement afin de pouvoir participer à l'élection présidentielle en qualité de grand électeur, délégué pour la région Piémont. Même si sa région n'est pas un cas isolé, l'actuel président doit faire face à un déficit colossal qu'il n'a, pour l'instant, fait qu'accentuer : si la majorité de centregauche avait laissé un déficit des comptes régionaux s'élevant à quelque 2 milliards d'euros, il est aujourd'hui de presque 7 milliards d'euros. Le leader régional du PD, Aldo Rechigna (PD), n'a de cesse, depuis quelques mois, de rappeler que les dépenses courantes de la région en matière de santé représentent 8,4 milliards d'euros sur un budget total de 9,3 milliards d'euros.



POUILLES - Nichi Vendola (55 ans) - Majorité: Centro Sinistra. Né le 26 août 1958 à Terlizzi dans la province de Bari, Nicola « Nichi » Vendola. Le principal intéressé reconnaît volontiers que si le nom du saint patron de Bari s'est imposé comme nom de baptême, depuis son enfance, il est appelé Nichi, et que cela résulte vraisemblablement d'une contraction entre Nicola et la

forme russe du même prénom, en hommage à Nikita Khrouchtchev. On l'aura compris, le communisme coule dans les veines du président de la région des Pouilles qui aime à rappeler qu'il vit encore dans la maison de son père. Avec ce dernier, qui était un dirigeant local du PCI, il arpente très jeune la campagne de Terlizzi et adhère dès 1972 à la Federazione Giovanile Comunista Italiana (FGCI - la Fédération des jeunes communistes italiens). Pendant ses études, il travaille comme correcteur dans une petite maison d'édition, De Donato Editore. Diplômé en Lettres de l'Université de Bari, il devient journaliste au quotidien l'Unità (considéré jusqu'en 1991 comme la « voix » du PCI et fondé par Antonio Gramsci) puis au sein de la rédaction de la Rinascita. En 1985, il rejoint le comité

national du FGCI et en devient même vice-président. Il intègre le comité central du PCI en 1990. D'un point de vue plus personnel, c'est à cette période que N. Vendola commence a affirmé ouvertement son homosexualité tout en se définissant comme un catholique pratiquant et à militer au sein de différentes associations (l'Arcigay, Associazione lesbica e gay italiana ou encore la LILA, la Ligue italienne pour la lutte contre le sida). En janvier 1991, après la svolta della Bolognina (la dissolution du PCI), N. Vendola adhère à l'un des deux partis nés de cette dissolution, le MRC (Movimento per la rifondazione comunista) qui deviendra rapidement Refondation communiste (PRC - Partito della Rifondazione Comunista). Il est élu député en 1992 et le restera jusqu'à sa démission le 16 avril 2013. En 1994, il entre à la Commission parlementaire anti-mafia et en devient secrétaire puis vice-président. Il participera très activement à cette commission jusqu'à son élection à la tête de la région. En janvier 2005, à la surprise générale (il doit sa victoire à des dissensions entre l'UDEUR et le Pd), il sort victorieux des primaires organisées par le centregauche. En avril de la même année, il s'impose devant le président sortant, Raffaele Fitto. Après cette victoire, certains journalistes n'hésiteront pas à parler de « printemps apulien » avec une politique régionale mettant en avant l'environnement, la jeunesse ou encore la culture. En juin 2009, il quitte Refondation communiste et fonde le Movimento per la sinistra qui rejoint presque immédiatement la Sinistra Ecologica Libertà (SEL), il devient le porte-parole du nouveau parti en décembre 2009 avant d'être élu président du mouvement en octobre 2010. Malgré quelques démêlés avec la justice (son assesseur en charge de la santé publique et son vice-président démissionnent après avoir été mis en cause par le procureur de Bari dans leur gestion des deniers publics), N. Vendola est réélu à la présidence de la région en mars 2010. Ses présidences sont marquées par une volonté d'innovation : promotion des arts (cinéma, musique...) mais aussi de l'environnement puisque les Pouilles sont devenues la première région italienne pour la production d'énergies renouvelables.



SARDAIGNE - Ugo Cappellacci (52 ans) - Majorité : Centro Destra. Né le 27 novembre 1960 à Cagliari dans la province du même nom, U. Cappellacci est le neveu de Carlo Meloni, un des auteurs du statut sarde et le fils de Giuseppe Cappellacci connu pour avoir été le comptable de S. Berlusconi dans les années 1980. Il suit la même formation que son père : diplômé des

universités de Cagliari et de Milan, il devient expert-comptable. Il exerce encore aujourd'hui et dirige son propre cabinet. Parallèlement à cette activité, en 2001, il est nommé président de la Sardinia Gold Mining et occupera ce poste jusqu'en 2003, date de son entrée en politique et de son adhésion au PdL. Après avoir été conseiller technique (en charge du budget) d'Italo Masala durant sa présidence régionale (2003-2004) il devient responsable de la planification et du budget de la ville de Cagliari jusqu'en 2008. Ses opposants n'hésitent pas à rappeler que ces deux expériences n'ont pas été une grande réussite laissant la région, comme la commune, dans un état financier très précaire. Cette même année, il devient coordinateur de Forza Italia dans la province de Cagliari puis quelques mois plus tard, coordinateur régional pour ce même parti. Il occupera ces fonctions jusqu'à son élection à la présidence de la région en février 2009. Lors de cette élection, anticipée de quelques mois après la démission du président de la région en désaccord avec sa majorité sur des mesures relatives à l'urbanisme, U. Cappellacci sera très soutenu par le PdL et même personnellement par S. Berlusconi. Ce soutien se ressentira dans les résultats, puisqu'il bat Renato Soru (démissionnaire mais candidat à sa propre succession) de plus de 9% des voix. L'actuel président de la région reste un personnage très controversé. De la falsification de documents à l'abus de pouvoir, il est régulièrement inquiété par la Justice, mais sans jamais être condamné.



SICILE - Rosario Crocetta (62 ans) - Majorité: Pd, UdC, Crocetta Presidente, Unione Consumatori. Né le 8 février 1951 à Gela dans la province de Caltanissetta, R. Crocetta est le frère de Salvatore Crocetta qui fut sénateur (PCI puis Refondation communiste) de 1983 à 1994. Expert en informatique, il travaille pour l'ENI (Ente nazionale idrocarburi) dans sa ville natale.

Homme de lettres, il parle arabe, anglais et français, collaborera à l'Unità et à Liberazione et a publié trois ouvrages dont un recueil de poésie (1987). Personnage atypique dans le paysage politique italien et a fortiori sicilien, R. Crocetta se décrit luimême comme « chrétien, communiste et fier d'être gay ». Le journaliste italien F. Bonazzi quant à lui n'hésite pas à rajouter « ennemi juré de la mafia, démagogue quand cela lui sert. Le Vendola [NDT : en référence à Nichi Vendola, président de la région des Pouilles] de demain ». Il convient de préciser qu'effectivement, sa lutte acharnée contre la mafia lui vaut d'être en permanence sous escorte policière (les magistrats antimafia de Caltanissetta ont reconnu, en 2008, l'existence de projets d'attentats à la voiture piégée ou d'assassinats lors de réunions publiques). Il effectue ses premiers pas en politique à Gela en tant qu'adjoint municipal à la Culture de 1996 à 1998 puis comme adjoint à l'Éducation de 2000 à 2001 avant de conduire une alliance de centre-gauche lors des élections municipales de mai 2002. Cette élection fut houleuse et se déroula sous la pression mafieuse : d'abord battu de 197 votes, le TAR de Sicile ordonna un recomptage des votes qui donna finalement 307 voix d'avance à R. Crocetta qui fut déclaré vainqueur du scrutin. Il est réélu en 2007 avec plus de 64% des voix. Il rallie le Pd en octobre 2008 et il est élu député européen sous cette étiquette l'année suivante. Depuis 2012, il est viceprésident de la Commission spéciale antimafia de l'Union européenne. La démission du président de la région, Raffaele Lombardo (accusé de clientélisme et de collusion avec la mafia) provoque des élections anticipées que R. Crocetta emporte sans pour autant obtenir une réelle majorité au sein de l'assemblée régionale. Dès sa prise de fonctions, il annonce la mise en place d'une politique de rigueur afin d'assainir les finances publiques siciliennes qu'il poursuit encore aujourd'hui. Lors des élections parlementaires de 2013, il présente une liste, Il Megafono - Lista Crocetta, de soutien à Pier Luigi Bersani. La liste obtient 6% des voix et l'élection d'un sénateur.



TOSCANE - Enrico Rossi (54 ans) - Majorité: Centro Sinistra (Liste Civiche). Né le 25 août 1958 à Bientina dans la province de Pise, F. Rossi est diplômé en philosophie de l'Université de Pise. Au début des années 1980, après avoir achevé ses études, il travaille au sein du quotidien Il Tirreno avant de s'investir exclusivement en politique. En 1985, il intègre le PCI

grâce auquel il deviendra conseiller municipal et premier adjoint de la commune de Pontedera (connue notamment pour abriter l'usine du constructeur italien Piaggio). En 1990, à 32 ans, il est élu maire de cette même commune en recueillant plus de 60% des votes. Il occupera cette charge jusqu'en 1999. Durant cette période, il luttera contre la délocalisation des usines Piaggio afin de sauver près de 8.000 emplois sur sa commune. Pour ce faire, il obtiendra tout d'abord un financement européen puis mettra en place le « Projet Pontedera » : la création d'un pôle technologique avec un musée et de nouveaux ateliers pour le constructeur. Lors des élections régionales de 2000, il présente une liste sous l'étiquette des Démocrates de gauche (Ds -Democratici di sinistra). Élu conseiller régional dans la circonscription de Pise, il devient assesseur en charge de la Santé. Il sera aisément réélu en 2005 (il est le candidat qui obtient le plus grand nombre de votes dans la région) et conservera ses prérogatives au sein de la giunta. Le travail qu'il a accompli en matière de santé dans la région Toscane est largement reconnu. Tout en assurant une offre de qualité avec un équipement technologique de pointe, à l'issue de son mandat, la région Toscane est la seule région italienne présentant un budget équilibré en matière de santé sans avoir consenti à des augmentations d'impôts. Ces résultats le conduisent tout naturellement à briguer la présidence de la région en 2010. Soutenu par une large majorité de gauche (Pd, Italia dei Valori, Sinistra Ecologia e Libertà, Federazione della Sinistra...), il devient governatore avec près de 60 % des votes. À la fin de l'année 2012, son bilan en matière de santé a été quelque peu terni par sa mise en cause, pour fausses déclarations, dans le déficit (environ 400 millions d'euros) de l'Asl (Azienda sanitaria locale) de Massa Carrara.



TRENTIN-HAUT ADIGE - Alberto Pacher (57 ans) - Majorité : Pd (Partito democratico del Trentino - Présidence alternée). Né le 27 août 1956 à Trente dans la province du même nom, A. Pacher est marié et père de deux fils. Diplômé en sociologie (avec une spécialisation en psychothérapie) de l'Université de Milan, il a travaillé en tant que thérapeute indépendant mais

également, durant une quinzaine d'années, au sein du SerT (Servizi per le Tossicodipendenze). Il entre en politique en 1990, en devenant conseiller municipal de Trente, d'abord pour le PCI puis pour le PDS (Partito Democratico della Sinistra). En 1993, il devient assesseur aux politiques sociales puis premier adjoint en 1995. Après la démission du maire élu, Lorenzo Dellai, il assure la magistrature de la commune par intérim durant quelques mois. Candidat des Démocrates de gauche (Ds), il est élu lors du scrutin du 16 mai 1999 avec 69,3 % des votes. Il est réélu à cette charge en 2005 avec un score à peine inférieur (64,3%). Il rejoint le Pd et devient secrétaire régional du parti. En 2009, candidat aux élections provinciales, il démissionne de son mandat de maire et, largement élu, il devient vice-président du conseil provincial et assesseur en charge des travaux publics, de l'environnement et des transports. Après une nouvelle démission de Lorenzo Dellai (le président de la province) qui souhaite participer aux élections parlementaires de 2013, A. Pacher assure la présidence par intérim de la province. En janvier 2013, dans le cadre de la présidence alternée (entre les conseillers régionaux de langue italienne et ceux de langue allemande), il est élu président de la région avec 41 voix sur 61 possibles pour deux ans et demi. Ses liens avec le Pd semblent favoriser la mise en œuvre d'importantes réformes. Au début du mois d'août, une rencontre avec le président du Conseil E. Letta et une délégation parlementaire (conduite par... Lorenzo Dellai) annonçait la reprise d'un dialogue constructif entre Rome et la région. À titre plus personnel, en 2002, il a été fait Commandeur de l'ordre du mérite de la République italienne par le président Carlo Azeglio Ciampi.



OMBRIE - Catiuscia Marini (46 ans) - Majorité: Centro Sinistra (Liste Civiche). Née le 25 septembre 1967 à Todi dans la province de Pérouse, C. Marini est diplômée en science politique et plus spécifiquement en politique internationale (Institut de recherches économiques et sociales d'Ombrie). Elle s'investit très tôt dans des mouvements étudiants, d'abord

avec les jeunes du PCI avant d'adhérer aux Démocrates de gauche (Ds). En 1990, à seulement 23 ans, elle devient conseillère municipale de Todi puis premier adjoint. En 1998, à la tête d'une coalition de centre-gauche, C. Marini est élue maire de Todi en recueillant 53,7% des voix et réélue en 2002 avec presque 64% de votes. Elle est distinguée en 2000 par l'UNICEF pour son action en faveur de la protection de l'enfance (une participation active à différents projets au Burkina Faso et en Palestine). Elle préside, à partir de 2004, l'Association des maires des communes italiennes en Ombrie (ANCI Umbria). Après la fin de son mandat, elle retourne à la vie civile en 2007 en devenant directeur régional de Legacoop (Lega Nazionale delle Cooperative e Mutue), mais elle ne s'éloigne pas de ses préoccupations politiques puisqu'elle rejoint le Pd à la même période. Elle devient député européen en 2008 (elle hérite du siège du député élu, mais frappé d'incompatibilité) et est élue à la même fonction en juin 2009. Elle emporte les élections primaires organisées par le Pd pour la présidence de la région en janvier 2010, et elle est élue governatrice en mars en recueillant 57,2% des suffrages. Depuis juin 2013, elle est secrétaire nationale du Pd.



VALLÉE D'AOSTE - Augusto Rollandin (64 ans) - Majorité : *Union Valdôtaine*. Né le 13 juin 1949 à Brusson dans la province d'Aoste, A. Rollandin est diplômé en médecine vétérinaire. Entré en politique très jeune, il est toujours resté fidèle au parti autonomiste l'*Union Valdôtaine* (qu'il a d'ailleurs présidé entre 1998 et 2001). En 1974, à 26 ans, il est élu maire de Brusso avant

de devenir, à l'issue de son mandat municipal, conseiller régional entre 1978 et 1994. Il occupera plusieurs fonctions au sein de la giunta régionale : assesseur délégué à la santé puis à l'agriculture. Il accède à la présidence de la région, pour la première fois, en 1984 et il occupera cette charge jusqu'en 1990. Il redevient ensuite conseiller régional, chef du groupe de l'UnionValdôtaine au sein du conseil de la Vallée jusqu'en 1994. La même année, il est condamné à seize mois de prison pour abus de pouvoir et favoritisme dans l'attribution des marchés publics. Malgré une interdiction d'exercer toute charge publique, il se présente, et est élu, aux élections régionales de 1998, mais son élection est immédiatement invalidée. Étant donné que l'interdiction ne s'applique pas aux élections parlementaires, A. Rollandin brigue un siège de sénateur lors du scrutin de 2001, siège qu'il obtient et devient, en parallèle, Secrétaire de la présidence du Sénat. En revanche et malgré le soutien de l'Union Valdôtaine, il ne sera pas réélu en 2006. À nouveau éligible, il participe au scrutin régional de 2008 ; il est le conseiller régional remportant le plus grand nombre de voix et est presque naturellement élu par la nouvelle assemblée à la présidence de la région. Il est largement confirmé dans cette

charge par le nouveau conseil de la Vallée, élu en mai 2013, et le président avec sa nouvelle *giunta* sont entrés en fonction le 8 juillet 2013. Celui que l'on surnomme l'*Imperatore* n'a semble t-il pas fini de régner... ni d'avoir des démêlés avec la Justice puisqu'il a été mis en cause, en juin dernier encore, pour un abus de pouvoir, concernant la construction du parking de l'hôpital régional d'Aoste par des entrepreneurs.



VÉNÉTIE - Luca Zaia (44 ans) - Majorité: Listino Regionale 2010. Né le 27 mars 1968 à Conegliano dans la province de Trévise, L. Zaia est diplômé en oenologie et en science de la production animale (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université d'Udine). Membre de la Ligue du Nord, c'est grâce à cette dernière qu'il devient conseiller municipal de Godega

di Sant'Urbano dès 1993. Deux ans plus tard, il est élu au conseil provincial de Trévise et devient assesseur en charge de l'agriculture. À tout juste trente ans, il devient le plus jeune président de province élu. Il occupera cette charge jusqu'en 2005. Cette même année, il est élu au conseil régional et en devient le vice-président tout en exerçant des délégations en matière d'agriculture, de tourisme ou encore pour l'identité

vénitienne. Profitant du poids électoral de la Ligue du Nord après la démission du gouvernement Prodi et la tenue d'élections anticipées, L. Zaia est nommé ministre des agricoles, alimentaires et forestières Politiques Gouvernement Berlusconi IV (2008-2011). Cependant, fin 2009, il annonce son intention de se présenter à la présidence de la région et sa candidature est approuvée à l'unanimité par la même coalition de centre-droit qu'au niveau national. Vainqueur du scrutin avec plus de 60 % des votes, il quitte le gouvernement quelques jours plus tard. Pour le journaliste Aldo Cazzulo, L. Zaia « fait de la politique avec la même technique et la même ténacité que celle d'un patron de boîte de nuit à Manahattan : il donne à tout le monde, parle à tout le monde et à propos de tout ». Avec moins de férocité, mais à l'image de la Ligue du Nord, certaines décisions du président de la région ont fait polémique. Ainsi, après avoir déclaré qu'il était contre l'utilisation de la pilule abortive RU486, il s'est opposé à la distribution de cette dernière dans la région entrant ainsi en conflit avec l'AIFA (Agenzia italiana del farmaco) puisque la distribution de cette pilule est réglementée au niveau national. Pour autant, comme le montre un entretien publié dans La Repubblica (2 août 2013) il sait prendre du recul par rapport aux propos racistes de membres éminents de son parti à l'encontre de Cécile Kyenge et mettre en avant une ligne politique, fort heureusement, moins extrémiste. Michaël Bardin.

Vie politique

Surpopulation carcérale : L'Italie au pied du mur

Sur les pancartes brandies par les sénateurs de la Ligue du nord, à l'occasion de l'examen de la loi destinée à enrayer la surpopulation carcérale, on pouvait lire : « Stop aux tromperies et aux illusions », « La police arrête, le gouvernement acquitte ». Malgré la bataille qui s'annonçait avec les sénateurs de la Ligue, le Sénat approuve, le 8 août 2013, à 195 voix contre 57, cette loi (qui est une loi de conversion, après modifications, du décret-loi

du 1^{er} juillet 2013, nº 78, portant des dispositions urgentes en matière d'exécution des peines) visant à diminuer le nombre de détenus. Ce texte fait suite à l'« arrêt-pilote » rendu le 8 janvier 2013 (affaire *Torregiani et autres c. Italie*), par la Cour européenne des droits de l'homme à l'occasion duquel les juges strasbourgeois ont enjoint aux autorités italiennes de mettre en place, dans un délai d'un an, un recours - ou une combinaison de recours - qui garantisse

une réparation effective des violations constatées de la Convention. En l'espèce, les juges ont considéré qu'une violation de l'article 3 de la Convention européenne était constituée au regard de la situation dans laquelle se trouvent les détenus face au surpeuplement carcéral.

Avant toute chose, rappelons les objectifs de la procédure de l'arrêt-pilote. Cette procédure permet à la Cour d'identifier les problèmes structurels ou systémiques, incompatibles avec la Convention, potentiellement présents dans de nombreuses affaires. Au moyen de cette procédure, la Cour peut ajourner, pendant un certain temps, des affaires analogues en indiquant aux États de prendre un certain nombre de dispositions ou d'actions spécifiques pour remédier au problème soulevé. Cette

procédure permet d'éviter la multiplication des arrêts de condamnation, sous réserve que, durant le délai imparti, l'État en cause mette en place un recours effectif devant les juridictions internes. Par recours effectif, il faut comprendre qu'outre la réparation du préjudice subi, les voies de recours mises en place doivent permettre de mettre fin, de manière effective, à la situation qui se révèle incompatible avec les

exigences de la Convention. Dans le cas contraire, les juges reprendraient l'examen des requêtes.

Ainsi la Cour européenne des droits de l'homme, dans la décision précitée, octroyait à l'Italie un délai d'un an, à compter de la date à partir de laquelle l'arrêt est devenu définitif, afin d'instituer de tels recours, tant « compensatoires » que « préventifs ». Comme le rappellent les juges européens au paragraphe 50 de la décision, si les recours compensatoires

visent à réparer *a posteriori* le préjudice subi, les « recours préventifs » concernent des situations en cours et doivent être aptes à « *empêcher la continuation de la violation alléguée ou de permettre aux détenus d'obtenir une amélioration de leurs conditions matérielles de détentions ». Réceptive à cette décision, l'Italie s'est dotée le 8 août dernier d'une loi <i>svuota carcere* (« prison vide ») visant à lutter contre la surpopulation carcérale. Le rendez-vous fixé en avril 2014 par les juges européens ne devrait, *a priori*, pas avoir lieu. Toutefois, aucune certitude n'existe en la matière comme le démontre le cas français. En effet, l'adoption, en France, le 24 novembre 2009, d'une loi pénitentiaire ayant pour objectif d'amplifier les aménagements des peines privatives de liberté, n'a pas permis de remédier à la surpopulation carcérale. D'ailleurs,

